



MINISTÈRE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 907 Cotonou
BENIN
Tél: +229 21 30 25 70
travail.infos@gouv.bj
www.travail-gouv.bj

ARRÊTÉ

ANNÉE 2023 N° 033/MTEP/DC/SGM/DPAF/DGFP/SA/020SGG23

portant nomination des chefs de service à la Direction Générale
de la Fonction Publique

LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu la loi n° 2015-18 du 1^{er} septembre 2017 portant statut général de la Fonction publique, telle que modifiée par la loi n° 2017-43 du 02 juillet 2018 et la loi n° 2018-35 du 05 octobre 2018 ;
- vu la décision portant proclamation, le 21 avril 2021, par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu le décret n° 2021-257 du 25 mai 2021 portant composition du Gouvernement ;
- vu le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu le décret n° 2021-562 du 03 novembre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Travail et de la Fonction Publique tel que modifié par le décret n° 2022-661 du 23 novembre 2022 ;
- vu l'arrêté n° 2022-026/MTEP/DC/SGM/DGFP/SA/022SGG22 du 23 mai 2022 portant attributions, organisation et fonctionnement de la direction générale de la fonction publique ;

Considérant les nécessités de service,

ARRÊTE

Article premier

Les personnes dont les noms suivent sont nommées Chefs de Service à la Direction Générale de la Fonction Publique. Il s'agit de :

- **Secrétariat de la Direction Générale de la Fonction Publique**

- Monsieur **AMOUSSOU Cyrille**, Chef du Secrétariat ;
- Madame **LOGBO Goussi Bernadette épouse TOBADE**, Chargée des matières ;
- Monsieur **AGUEMON D. Vincent**, Chef de l'Unité du Suivi des Activités et des Statistiques.

- **Département de la réglementation et du suivi des carrières**

- Madame **MEDENOU Fernande Chantal**, Chef du Secrétariat ;
- Monsieur **FATINDE Sènou Rodrigue**, Chef du Service des Reclassements et Promotions ;
- Monsieur **AVOCANH Gilles Elias**, Chef du Service de la Réglementation et de la Veille Sociale ;
- Monsieur **HOUNYO Armel Donald**, Chef du Service d'Intégration et des Avancements ;
- Madame **HOUÉHOU Clarisse Odile**, Chef du Service des Mouvements et des Statistiques ;
- Madame **ADJOVI Romualde épouse FIDEGNON**, Chef de l'Unité d'Appui aux Agents Partis de la Fonction Publique.

- **Cellule de gestion du fichier unique de référence et de la programmation des effectifs**

- Madame **HOUNKPATIN Kristel**, Chef du Secrétariat ;
- Monsieur **ADJIBI Ramanou**, Chef de l'Unité de l'Exploitation, de l'Organisation et de la Formation ;
- Monsieur **OMORES Julien**, Chef de l'Unité des Études, de la Dématérialisation et de la Documentation ;
- Monsieur **AKPO Crespin**, Chef de l'Unité du Réseau, des Infrastructures, de la Maintenance et de la Sécurité ;

- Monsieur **GNANSOUNOU Cyprien**, Chef de l'Unité de la Programmation et du Suivi des Effectifs.

- **Département des études, du contentieux et du régime disciplinaire**

- Monsieur **ZOKPODO Casimir**, Chef du Secrétariat ;
- Monsieur **TEBLEKOU Eric Goudjo**, Chef du Service chargé du Régime Disciplinaire ;
- Madame **FAKOREDE Abimbola Yéba Adjikè**, Chef du Service des Litiges et du Contentieux ;
- Monsieur **OKOCHE K. François**, Chef du Service des Etudes et de la Collecte des Données.

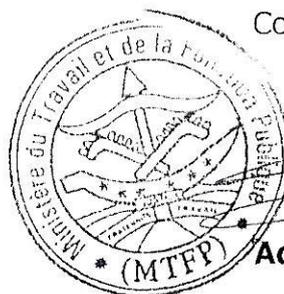
- **Département des retraites et des archives**

- Monsieur **FANGNON Assou Claude**, Chef du Secrétariat ;
- Monsieur **GOUTONDJI Thomas**, Chef du Service de Gestion des Départs à la Retraite et des Statistiques ;
- Monsieur **IMOROU Awali**, Chef du Service Espace Retraite ;
- Madame **HOUNKANLINKPE Lharha**, Chef du Service des Archives des Ressources Humaines de l'État.

Article 2

Le présent arrêté, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires et sera publié partout où besoin sera.

Cotonou, le 31 MAR 2023



Adidjatou A. MATHYS

Ampliations :

PR 01 ; AN 01 ; CC 01 ; Cour des Comptes 01 ; HCJ 01, CES 01 ; HAAC 01 ; SGG 01 ; SGPR : 01 ; MEF 01 ; MTFP 01 ; Autres ministères 21 ; Autres Directions/MTFP 15 ; Intéressés 22 ; JO 1.